

PROJET D'ETABLISSEMENT

Crèche La Souris Verte



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

Didier CAMINADE

Le Président
Le 13/10/2023
FUMEL
Communauté de Communes de la Vallée du Lot





Sommaire

6 | *Projet d'accueil*

18 | *Projet éducatif*

40 | *Projet social et développement durable*



Préambule

Le projet d'établissement a pour objet de :

- > **s'inscrire dans le cadre des politiques publiques** relatives à la petite enfance ;
- > **rendre lisible** en interne et vis-à-vis des partenaires, les prestations réalisées par l'établissement en réponse aux besoins des familles ;
- > **fixer des objectifs d'amélioration** et définir les actions à conduire sur une période de 5 ans.

Le projet d'établissement est un travail de réflexion et de concertation mené par l'équipe pluridisciplinaire. Il a été adapté aux besoins des familles et de l'équipe.

Le projet retranscrit la réflexion d'équipe sur la manière d'accompagner l'enfant pendant son accueil à la crèche.

Les enfants sont pris en charge par une équipe de professionnelles de la petite enfance conformément aux dispositions du décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans. La crèche, établissement laïque, accueille tout enfant de 10 semaines à 3 ans ou plus. Les enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique sont accueillis avec un projet adapté à leurs besoins (PAI).

- **Un peu d'histoire** : La crèche municipale, gérée par la mairie de Fumel, a ouvert ses portes en 1976 et était agréée pour 40 lits. En 2003, la crèche municipale devient « la souris verte ». Suite à une augmentation des demandes des familles et grâce à des subventions allouées par la CAF, un projet d'extension voit le jour. Deux dortoirs sont construits pour permettre aux enfants de bénéficier de plus d'espaces. Ces travaux ont permis d'augmenter le nombre de lits à 45.
- En juillet 2010, la crèche ou multi accueil « la Souris Verte » est gérée par la communauté des communes *Fumel communauté*.
- Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la loi NOTRE, la crèche est désormais gérée par Fumel-Vallée du lot, fusion des communautés de communes de Fumel et de Penne d'Agenais.
- Depuis avril 2017, suite au déménagement dans des locaux neuf et mis aux normes, la crèche et le Relais Petite Enfance constitue alors le Pôle Petite Enfance.

L'agrément et amplitude d'ouverture :

- La crèche est ouverte du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 en dehors des jours fériés, du vendredi de l'ascension et des fermetures annuelles. (1 semaine aux vacances de printemps, 4 semaines en Août et 2 semaines à Noël).
- Cette structure accueille 50 enfants répartis en 2 groupes :
 - ✓ Les plus jeunes de 3 mois à environ 15-18 mois,
 - ✓ Les plus grands d'environ 15-18 mois jusqu'à l'entrée à l'école,
- La crèche se situe : 3 passage Paul Froment 47500 Fumel
- Tel : 05.53.71.09.82 / sourisverte@cc-dufumelois.fr

“

C'est en jouant, et
seulement en jouant, que
l'individu, enfant ou adulte,
est capable d'être créatif et
d'utiliser sa personnalité toute
entière.

”

Donald WINNICOTT

Donald WINNICOTT



LE PROJET D'ACCUEIL

Le projet d'accueil est travaillé par toute l'équipe.

Il confère une dynamique et une ligne de conduite pour accompagner au mieux l'enfant lors des différents moments de vie de l'enfant dans la structure.

Ce travail a été réfléchi, écrit et signé par l'ensemble de l'équipe de la crèche.

Nos objectifs sont :

- De faire du multi accueil un lieu où l'enfant s'épanouit en collectivité.
- De veiller à ce que les enfants reçoivent tout le bien être, la sécurité matérielle et affective indispensable pour les aider à grandir, à conquérir leur autonomie, à développer leur curiosité, leurs capacités.
- D'établir des relations positives avec son entourage, de développer son aptitude à vivre avec les autres en acceptant les contraintes.

L'accueil de toutes les familles



L'ensemble des familles du territoire de Fumel Vallée du Lot peuvent solliciter un accueil en crèche.

La crèche est un établissement laïque, ouvert à toutes les familles du territoire sans discrimination,

« Accueillir un enfant, c'est créer pour lui un environnement où il va pouvoir vivre en toute sécurité et rouver ce dont il a besoin au moment où il en a besoin. C'est lui permettre de grandir. »

Les prestations d'accueil proposées

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

L'établissement est fermé:

- 1 semaine aux vacances de printemps,
- 4 semaines en août
- 1 semaine en Noël et le jour de l'an

L'établissement propose différents modes d'accueil, afin de s'adapter aux besoins des familles :

L'accueil régulier

La famille connaît ses besoins à l'avance et ceux-ci sont récurrents. L'enfant est connu et inscrit dans la structure selon un contrat d'accueil établi pour un nombre d'heures mensuel. La régularité peut être aussi bien de 2 heures que de 50h par semaine. Le nombre d'heures n'est pas soumis à minima. Aucune condition d'activité professionnelle des parents n'est exigée.

L'accueil occasionnel

La famille connaît ses besoins à l'avance, mais ceux-ci sont ponctuels. En cas d'accueil occasionnel, la signature d'un contrat d'accueil n'est pas nécessaire. En revanche, l'enfant doit être connu et inscrit dans l'établissement.

L'accueil exceptionnel ou d'urgence

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ». La structure applique un tarif horaire plancher.

Les modalités d'admission et d'inscription

Toutes les inscriptions sont centralisées au niveau du guichet unique de la collectivité, géré par la responsable du Relais Petite Enfance.

Ce premier contact est très important, il permet de se mettre en confiance, d'avoir des informations et de comprendre le fonctionnement général.

Un rendez-vous est pris par téléphone avec la responsable dans le but de remplir le dossier de pré-inscription.

La commission d'attribution des places, constituée de professionnelles des structures, de la responsable du guichet unique, du vice-président en charge de la Petite Enfance, et d'élus du territoire, valide ou non l'inscription. Un courrier est envoyé aux familles pour faire part de la décision de la commission dans les plus brefs délais.

La commission se réunit tous les 2^{èmes} lundis de chaque mois impair.

Les modalités de prise en charge

L'accueil des enfants dont enfants malades : les enfants porteurs de handicap, de maladie chronique ou allergie peuvent être accueillis avec un PAI, afin de mettre en place les meilleures conditions possibles d'accueil.

La fourniture de couches, repas, : la crèche fournit les couches Pommets, coton et liniment. Sans contre indication de la famille, les agents utilisent les produits fournis par la collectivité, en cas d'allergie les parents fournissent le nécessaire pour le change.

Les repas : les fournissent le lait pour leur enfant. Les mamans allaitantes ont la possibilité de ramener leur lait maternel à condition de respecter les normes en vigueur, ou bien peuvent venir allaiter leur enfant à la crèche

La restauration : les repas sont confectionnés sur place par la cuisinière de la structure. Les menus sont travaillés avec la référente santé, afin qu'ils répondent aux besoins spécifiques des enfants, en respectant le plan alimentaire et les recommandations en vigueur.



Présentation de l'établissement et de l'équipe

Composition de l'équipe

La crèche la souris verte de Fumel a une capacité d'accueil de 50 berceaux. Aujourd'hui son agrément autorise 50 berceaux répartis en 2 sections :

Section des bébés / moyens
Section des moyens/grands

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi aux horaires d'ouvertures suivants : de 7h30 à 18h30.

L'établissement est fermé :
1 semaine aux vacances de printemps,
4 semaines en août,
1 semaine entre Noël et le jour de l'an

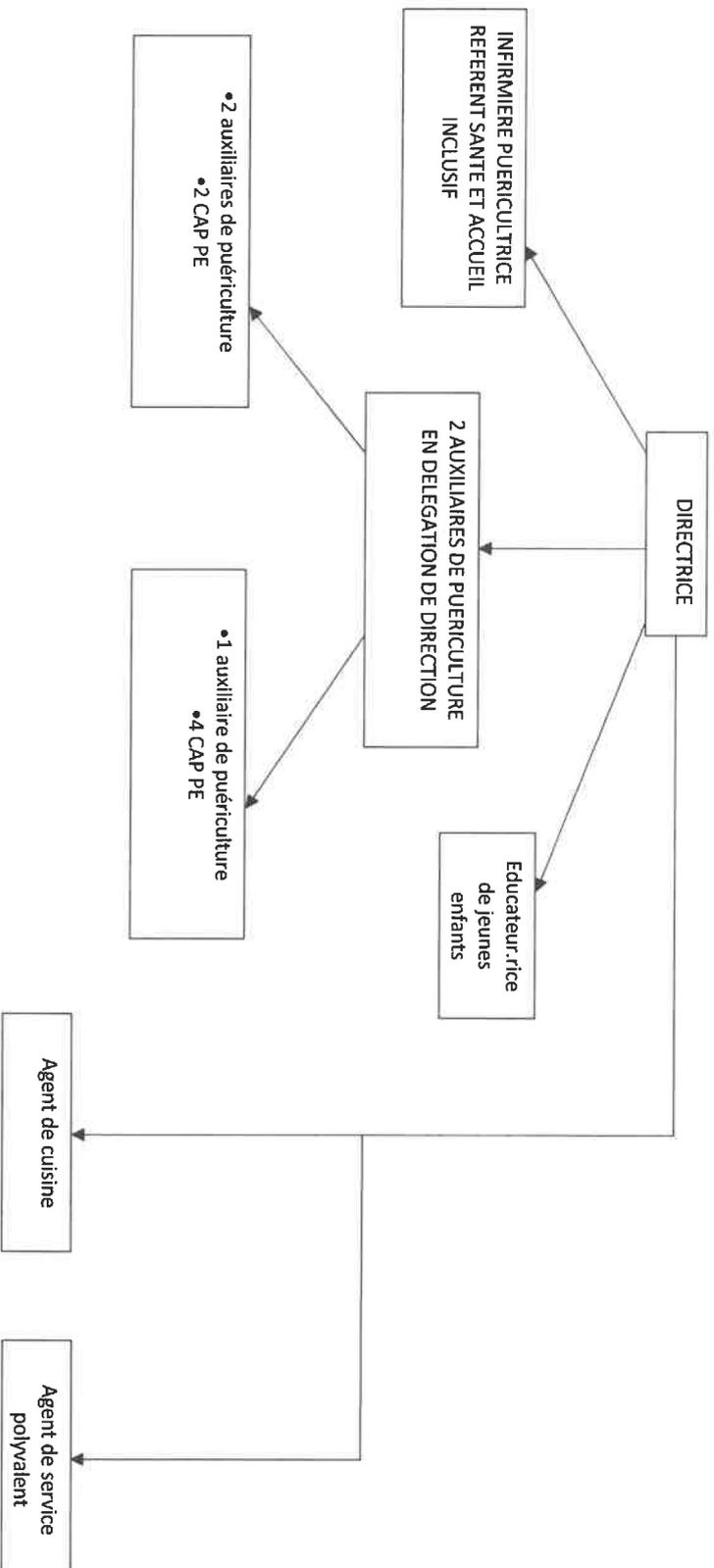
FONCTION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	EFFECTIF EN ETP
Personnel de direction et administratif		
<i>Directeur/Responsable</i>	1	1
Personnel éducatif et pédagogique		
<i>Auxiliaire de puériculture</i>	5	4,6
<i>Educateur de jeunes enfants</i>	1	
<i>Employé de crèche</i>	7	7
Personnel médical et paramédical		
<i>Infirmière puéricultrice</i>	1	0,5
<i>Référent Santé & Accueil Inclusif</i>	1	0,3
Candidat élève (stagiaire)		
Total		
Taux d'encadrement		%

Taux de professionnels qualifiés

% du nombre de salariés

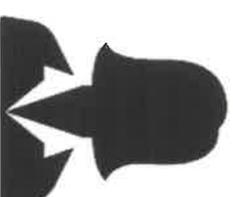
Présentation de l'établissement et de l'équipe

ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE

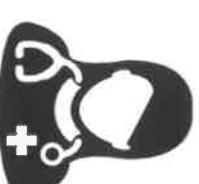


Les compétences professionnelles mobilisées

La directrice est responsable du bien-être et de la sécurité des enfants accueillis et des professionnels. Elle est aussi en charge de la qualité de l'accompagnement des familles. Dans ce but, elle mobilise les partenaires extérieurs : PMI, CAMPE, etc. Elle encadre aussi l'équipe et coordonne les différentes actions sur le terrain.



L'infirmier(e) Puéricultrice contribue au développement de l'enfant par la mise en place et la surveillance d'actions de soins. Elle mets en œuvre les protocoles médicaux, gère le matériel d'urgence et la pharmacie.



L'éducateur.rice de jeunes enfants veille et contribue à l'éveil et au développement global de chaque enfant. Elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique et exerce des fonctions d'encadrement pédagogique de l'équipe.



L'auxiliaire de puériculture assure les soins quotidiens en lien avec l'infirmier(e) et organise les activités d'éveil en lien avec les éducateurs (trices).



Les compétences professionnelles mobilisées



Les agents CAP Petite Enfance ou AEPE participent à l'encadrement, aux soins quotidiens des enfants et à leur éveil en lien avec les auxiliaires de puériculture, les infirmiers ainsi que les éducateurs .



Le référent santé veille à l'accueil de tous les enfants, en particulier les enfants ayant besoin d'une prise en charge spécifique. Il accompagne également les équipes aux pratiques adaptées et sécurisées.



L'agent de cuisine assure les fonctions de préparation et de service des repas aux enfants.



L'agent de service polyvalent assure la propreté des locaux.»

La politique RH

La mission des ressources humaines est d'accompagner nos ambitions stratégiques avec des ressources humaines adaptées, compétentes et engagées, dans un cadre d'action centré sur les valeurs humaines et la reconnaissance.

Notre politique se décline en **7 POINTS CLÉS** :

1. Etre garant de nos valeurs
2. Développer des outils et process RH adaptés
3. Favoriser l'épanouissement professionnel
4. Promouvoir le bien-être au travail
5. Investir dans un développement continu du management
6. Maintenir un dialogue social construit
7. Promouvoir la diversité

Le recrutement des salariés en établissement

La crèche inscrit son processus de recrutement dans les deux principes fondateurs suivants :

1 | Priorité à la mobilité interne sur l'ensemble des postes disponibles :

2 | La mise en œuvre d'une politique de diversité : Cette politique dans laquelle s'inscrit fortement la crèche comprend deux volets : le respect du principe de non-discrimination et le principe d'égalité de traitement. Discriminer est un délit sanctionné par le code pénal. La discrimination consiste à procéder à une différence de traitement sur des critères illicites comme l'origine, le sexe, les moeurs, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de famille ou la grossesse, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une race, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé et le handicap. A cet effet, les recrutements s'effectuent avec :

- > **Une approche compétences** (adéquation du profil des candidats au cahier des charges du poste) afin d'objectiver les choix ;
- > Le principe de **double regard** sur le recrutement.

Le directeur d'établissement veille à anticiper tout recrutement et utilise, tout au long de la procédure.

L'intégration des nouveaux salariés ...

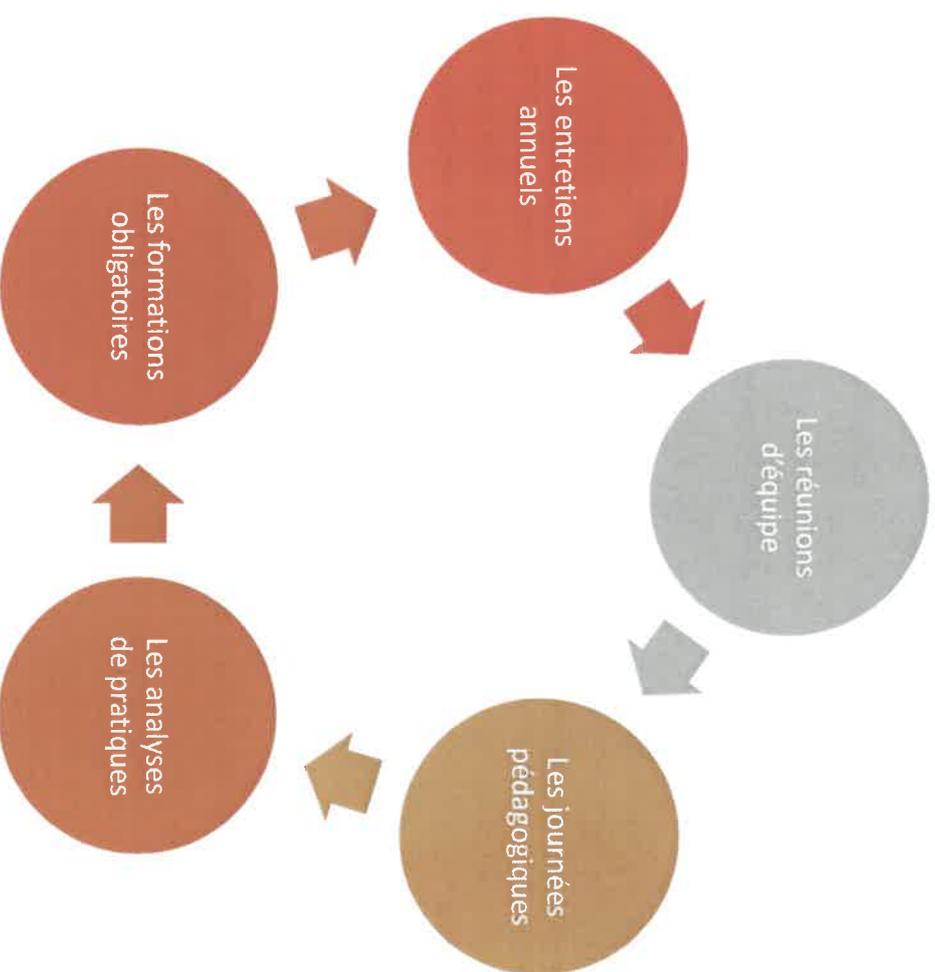
Chaque salarié a un entretien de fin d'année afin de pouvoir exprimer ses ressentis sur l'année passée, positif comme négatif. Lors de cet entretien, l'agent peut donner les objectifs qu'il se fixe pour l'année suivante, faire part de ses souhaits d'évolution de carrière, et définir les formations auxquelles ils souhaitent participer.

Des réunions d'équipe sont organisées tout au long de l'année : une fois par semaine sur chaque section (une sur la section des bébés et une sur la section des moyens/grands) puis de manière régulière, toute l'équipe afin de mettre en place les projets communs.

Enfin tous les agents participent à une journée de cohésion Petite Enfance, un moment où les agents partagent des temps pédagogiques et conviviaux.

Chaque professionnelle dispose d'une fiche de poste correspondant à son poste au sein de la structure.

...et leur formation



LE PROJET ÉDUCATIF



Le projet éducatif permet à l'équipe de la crèche d'affirmer les valeurs sur lesquelles se fonde le travail au quotidien, afin d'offrir un accueil de qualité à l'enfant et à sa famille, en respectant les besoins de chacun au travers d'une relation positive et bienveillante.

L'objectif est que l'enfant se sente en sécurité physique morale et affective pour pouvoir grandir sereinement,

Les valeurs de l'équipe sont :

- Le respect
- L'accueil personnalisé
- L'autonomie
- La socialisation et l'ouverture sur le monde

Courants & inspirations pédagogique



Le respect

Par rapport à l'enfant :

- Proposer une prise en charge de qualité pour aider l'enfant à grandir, s'épanouir et être à l'écoute de ses besoins.
- Respecter les rythmes de chaque enfant (sommeil, repas...), ses choix et ses rituels
- Proposer des activités adaptées aux capacités de l'enfant
- Valoriser l'enfant dans ses apprentissages : positiver et encourager
- Se mettre à hauteur de l'enfant pour lui parler calmement
- Verbaliser à l'enfant ses intentions et ses actes
- Respecter les capacités de l'enfant (développement moteur, langage, activité...)
- Maîtriser les paroles échangées au-dessus de la tête de l'enfant
- L'intérêt de l'enfant doit être une priorité
- Appeler l'enfant par son prénom
- Considérer tous les enfants de la même manière

Par rapport aux familles :

- Être à l'écoute et les rassurer
- Accompagner et tenir compte de l'avis des familles quant aux différents apprentissages de leur enfant
- Respecter les habitudes familiales et tant que possible la continuité à la crèche
- Proposer une prise en charge de qualité pour répondre aux besoins des familles

Par rapport à l'équipe :

- Respecter le travail de l'autre en acceptant les différences et travailler en harmonie
- S'entraider sans faire à la place de l'autre
- Connaître et respecter les habitudes et rituels des enfants
- Être garant de l'hygiène des enfants
- Respect des horaires, ponctualité

Accueil personnalisé

Par rapport à l'enfant :

- Privilégier les relations individuelles avec l'enfant
- Être souriante, accueillante, disponible, à l'écoute de l'enfant
- Être ouvert à toute la famille
- Instaurer un climat de confiance
- Considérer l'enfant comme un individu à part entière
- Prendre le temps d'accueillir l'enfant
- Respecter les rituels de chacun
- Proposer une période de familiarisation pour diminuer l'anxiété dû à la séparation
- Avoir des regards bienveillants
- Respecter la séparation enfant/parent (bisous, câlins...), ne pas prendre l'enfant des bras des parents
- Verbaliser la séparation
- Proposer une personne de référence pour l'accueil

Par rapport aux familles :

- Être à l'écoute des parents et les conseiller s'ils en font la demande
- Entrer en relation avec les parents en tant que partenaire de son éducation
- Informer les familles en s'appuyant sur ses connaissances et ses observations
- Sensibiliser les parents sur l'importance d'échanger sur le vécu de l'enfant
- Mettre en place les outils nécessaires

L'autonomie

- Permettre à l'enfant de faire par lui-même
- Laisser l'enfant faire seul
- Laisser libre cours à son imagination
- Respecter les choix de l'enfant
- Créer des espaces où l'enfant peut faire le maximum de choses par lui-même
- Proposer des coins de jeux libres et dirigés suivant la pédagogie Montessori

Socialisation

Ouverture sur le monde

- Amener l'enfant à trouver sa place en collectivité
- Permettre à chaque enfant de s'exprimer dans le groupe (chansons, histoires,)
- Fêter les différents événements ensemble (anniversaires, Noël...)
- Permettre aux enfants de faire les activités ensemble
- Favoriser les sorties et l'apprentissage des règles de sécurité
- Permettre à l'enfant d'apprendre les règles de vie en collectivité
- Aider à la prise de conscience de soi et des autres
- Favoriser les nouvelles expériences (découverte du livre, musique...)
- Favoriser les activités mutualisées avec le Relais Petite Enfance

Présentation des locaux

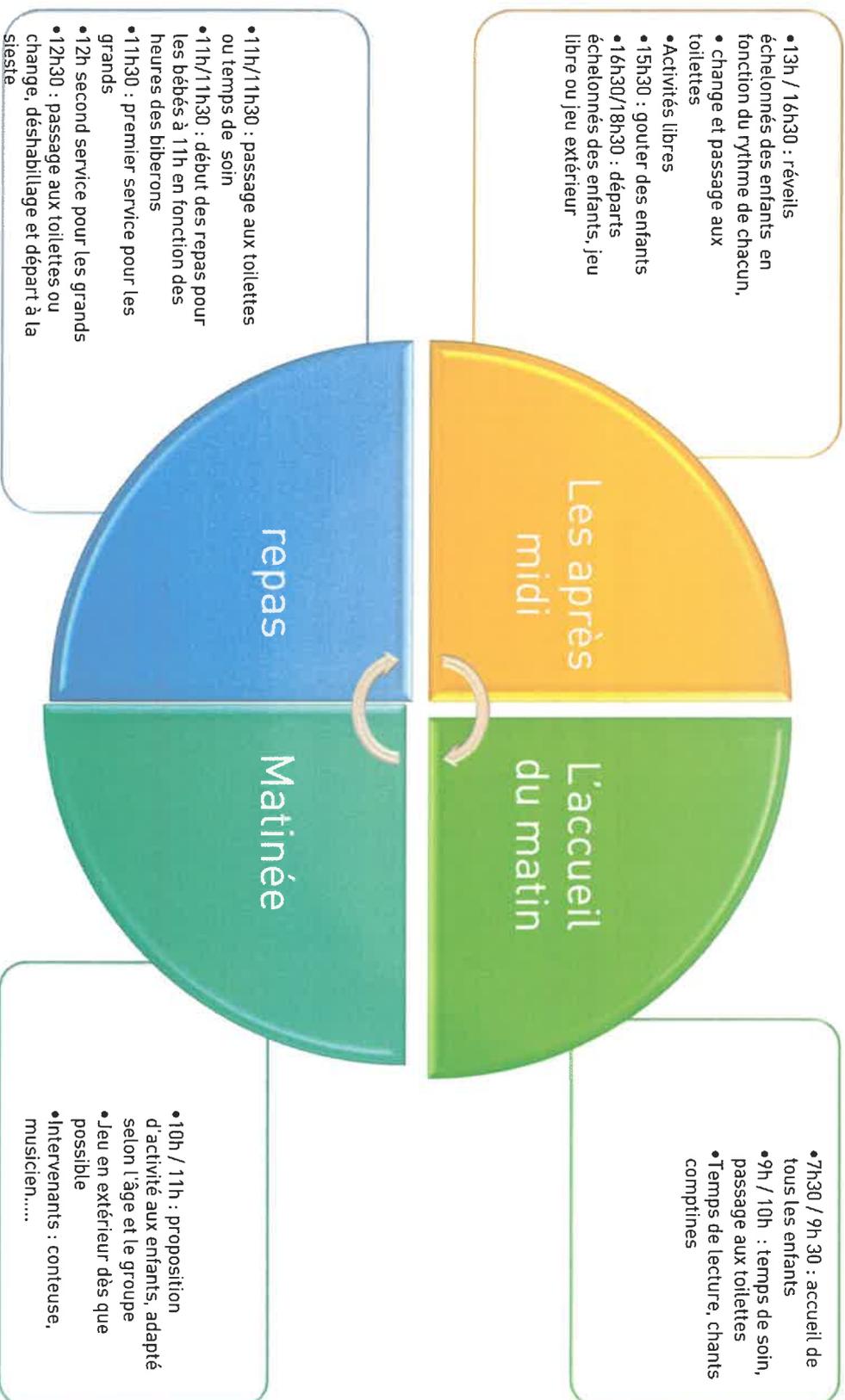
L'aménagement intérieur des espaces

Espaces dédiés aux enfants. Les enfants disposent dans chaque section d'un espace de vie, d'une salle de change, d'un dortoir ainsi que d'une cour.

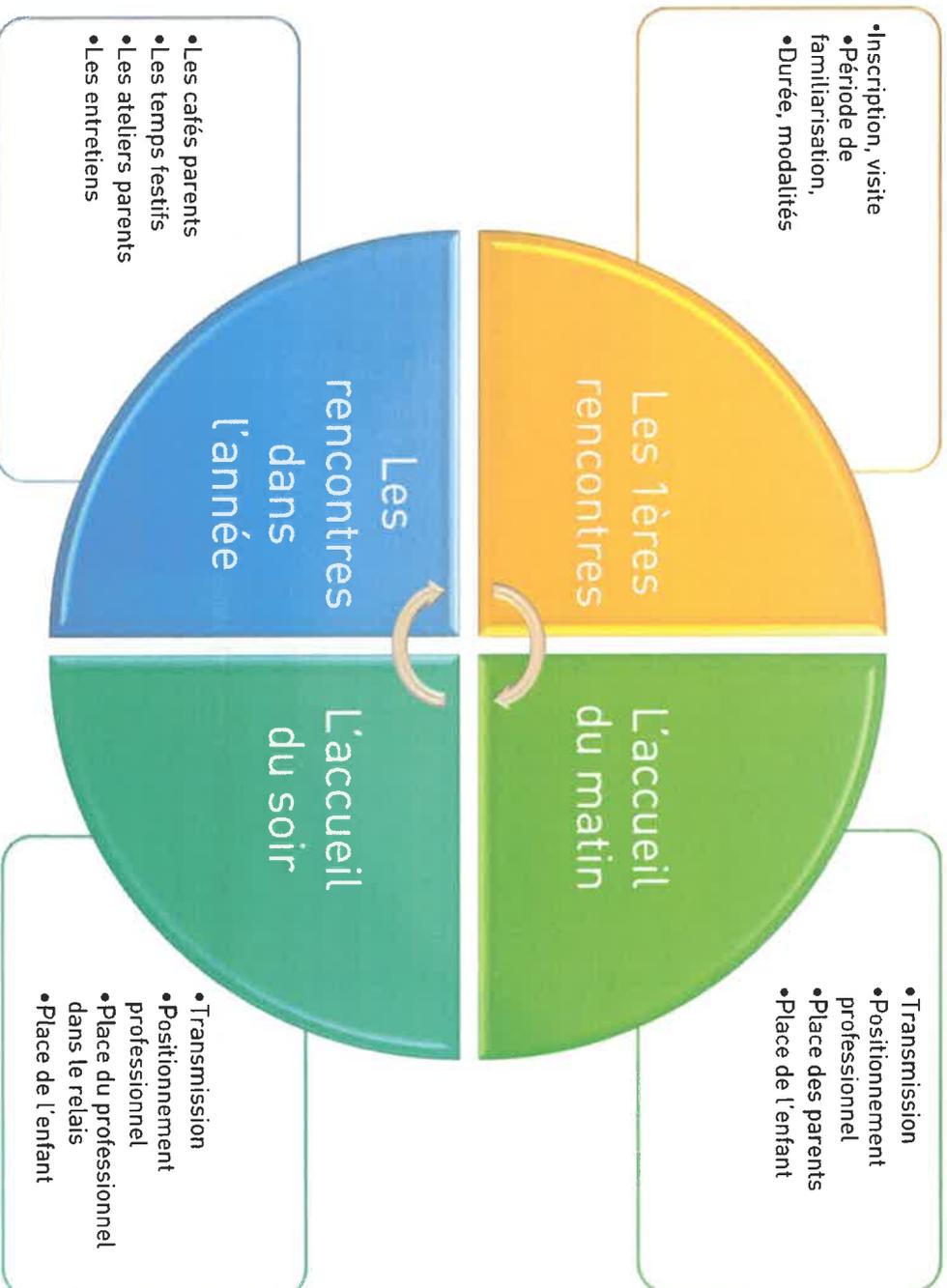
Espaces d'accueil des familles: chaque section est équipée de vestiaires avec des casiers individuels pour chaque enfant. Les parents ont la possibilité de laisser poussettes, cosy dans ses espaces.

Espaces techniques: la crèche est équipée d'une cuisine centrale où sont confectionnés les repas des enfants. Une buanderie est en service pour le nettoyage du linge (draps, bavoirs, doudous, vêtements du personnel, jouets)

Une journée type



Les relations avec les parents



Les rencontres entre professionnels & entre parents

Les rencontres avec les parents

- Les parents ont la possibilité de demander dès qu'ils en ressentent le besoin, des entretiens avec la directrice, l'infirmière de la structure ou des partenaires extérieurs (PMI, CMPE)
- Des temps festifs tout au long de l'année sont proposés : auberge espagnole, fêtes de fin d'année

Les groupes de parents

Des ateliers enfants-parents ont lieu plusieurs fois par mois au sein des Pôle Petite Enfance : des ateliers thématiques subventionnés par le REAAP et des ateliers libres (au sein du LAEP)

Les objectifs pédagogiques d'une journée type

Objectifs et outils, organisation

L'accueil de l'enfant et de ses parents au sein de la structure est important, en effet il s'agit d'un moment crucial. Pour le parent qui peut se sentir inquiet, culpabilisé par l'obligation de laisser son enfant.

Et pour l'enfant, pour qui ce changement est vécu comme une séparation

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre souhait est donc de contribuer à la sécurité affective de l'enfant pendant cette période déterminante.



- *Pour l'enfant : c'est la relation entre le dehors et le dedans, la séparation et les retrouvailles. Il a vécu jusque-là dans un cadre parental protégé, habitué à la présence de ses parents, familiarisé aux voix, bruits, odeurs de son cadre quotidien. Il était dans ses repères, sa sécurité. Il va se retrouver au milieu, d'un lieu et de personnes inconnus.*
- *Pour les parents : il peut être difficile pour les parents d'accepter de faire garder son enfant. Ils peuvent se sentir coupables, méfiants, inquiets. L'écoute des parents et les échanges sont les meilleures démarches pour alléger la crainte voire l'angoisse ressentie par un parent lorsqu'il devra laisser son enfant, même pour quelques heures et comment cette crainte pourra se répercuter sur celui-ci.*

L'accueil du matin se fait en commun de 7h30 à 8h30 et les départs le soir à partir de 18h. Les enfants sont accueillis ensemble dans une seule et même section par deux agents de crèche. La présence de 2 agents à l'ouverture et à la fermeture est obligatoire.

Les parents et l'enfant sont accueillis par la personne référente de la section de l'enfant, qui est à l'écoute des informations données par les parents. Ceci permettant la continuité maison/crèche et la prise en compte de l'enfant dans son individualité.

Les temps de transmissions sont des temps importants pour pouvoir prendre le relais auprès de l'enfant de manière cohérente et adaptée, ce qui rassure l'enfant, les parents et l'équipe. Une relation triangulaire se crée, et permet d'échanger avec les parents autour des difficultés ou des progrès de l'enfant.

- La Familiarisation est le premier accueil de l'enfant au sein de la structure.
Tout enfant qui commence à fréquenter un nouveau milieu de garde passe obligatoirement par une phase de familiarisation normale et nécessaire. Durant cette période de transition, l'enfant apprend à développer un sentiment de confiance à l'égard de son nouvel environnement.
Cette période est souhaitée afin de mettre en place une séparation progressive correspondant aux capacités psychiques de l'enfant afin de permettre d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective. Pour cela, une professionnelle référente accueillera l'enfant dès le premier jour de façon à ce qu'il est un repère au départ, pour ensuite s'ouvrir à l'ensemble des professionnels et du groupe d'enfants.
La familiarisation permet de faire en sorte que la séparation qui reste un moment douloureux se passe en douceur et soit la moins traumatisante possible.
- Le premier contact avec les parents est primordial. De cette première rencontre naîtra ou pas un sentiment de confiance dans la structure.
- La familiarisation permet de rassurer les parents et les enfants, de dédramatiser la séparation et de leur dire qu'il est normal d'être inquiet.
- Pour faciliter ce moment, une seule et même professionnelle dite la « référente », accueillera l'enfant et ses parents. Il sera apporté une attention particulière à ce que l'ensemble du groupe soit présenté à l'enfant et aux parents afin que ces derniers ne soient pasangoissés.
- Il y a des âges où les enfants s'adaptent plus facilement, contrairement à d'autres qui trouvent la familiarisation plus difficile. L'enfant qui commence à fréquenter la crèche avant le 6^e ou 7^e mois s'adapte plus facilement parce qu'il n'est pas encore entré dans la phase d'attachement, la peur de la séparation. Au-delà de 8 mois, les séparations sont vécues plus difficilement, l'enfant a conscience que le parent peut partir et ne pas revenir. L'enfant cherche alors à retrouver son lien de sécurité, c'est-à-dire ses parents, pour se rassurer devant une nouvelle situation. Le doudou peut permettre à l'enfant de se rassurer.
- Vers l'âge de 2 ans, la familiarisation peut être difficile. Il peut contester vigoureusement son entrée en collectivité. La raison est simple, l'enfant vit une période marquée par un fort besoin d'affirmation. Il a tendance à s'opposer et à dire non haut et fort. Il passe par une période de déséquilibre difficile pour lui.
- Une familiarisation progressive sur 10 jours (deux semaines), permet aux parents et aux enfants de se familiariser ensemble et peu à peu à la crèche.,
- Les parents doivent être convaincus que le mode de garde qu'ils ont choisi est le meilleur pour que l'enfant s'y sente bien et qu'il aille vers la découverte. Les jeunes enfants ressentent les sentiments de leurs parents, donc si c'est bien pour eux, c'est bien pour l'enfant.
- ✓ Lors d'un passage dans une autre section :
 - Dans un premier temps, le groupe fera connaissance avec les lieux et les enfants déjà présents dans la section à travers un temps d'activité libre. Petit à petit, le groupe partagera des activités dirigées et des temps de repas, au moins une semaine avant le changement de section.

Les objectifs pédagogiques d'une journée type

Objectifs et outils, organisation

Selon Piaget, les enfants âgés de la naissance à environ 2 ans, sont dans leur premier stade de développement cognitif, appelé stade sensorimoteur. Ils se découvrent et découvrent le monde qui les entoure par le biais de leur sens et de leurs activités motrices. Ce stade de développement se caractérise aussi par la répétition, des essais et des erreurs.

Les activités

- La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.
- Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et de sa personnalité. L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.
- Le jeu pour l'enfant est un apprentissage, une découverte. Cela lui permet de grandir et de faire toutes ses acquisitions, de se développer et de devenir autonome, cela lui permet de grandir et de faire seul.
- L'équipe de professionnelles est toujours présente en observation active auprès de l'enfant, dans le but d'adapter des actions éducatives appropriées au bien-être et développement de l'enfant.
- Les professionnelles veillent à donner aux enfants des jeux stimulants, en adéquation avec leur âge, leurs capacités, leurs besoins,
- Les activités accompagnées, riches, variées et stimulantes sont organisées le matin sur un temps défini et en fonction de l'intérêt des enfants.
- Ces temps d'activités ne sont pas obligatoires et sont un plaisir auquel l'enfant choisi de participer ou non. Elles sont libres et spontanées pour permettre à l'enfant de donner libre cours à son imagination, à ses découvertes.
- L'enfant a le droit de ne rien faire, l'ennui est aussi structurant pour l'enfant.
- Les bébés sont accueillis dans un espace qui leur est réservé. Il est important pour nous, que l'enfant franchisse surement chaque étape de son développement plutôt que de se soucier du temps employé pour y arriver.

Les objectifs pédagogiques d'une journée type



Objectifs et outils, organisation

- Être disponible et dans l'échange, permettre l'autonomie et/ou une participation volontaire et compétente
- Par des jeux symboliques, l'enfant reproduit à sa façon des activités de son vécu

Objectifs et outils, organisation
Le jeu moteur est celui où l'enfant se confronte à un espace réel, physique avec ses difficultés (pentes, escaliers,...) et c'est le vivant, en le pratiquant et l'affrontant, qu'il forme peu à peu son être.

- Un parcours de psychomotricité est mis en place en fonction de l'âge des enfants. Ce parcours est organisé avec des dénivellations de tapis, des pentes, des escaliers, qui permettent aux enfants de s'exercer, d'apprendre à mieux connaître leur corps, de se défouler et mieux se sentir dans l'espace. Cela nous permet également d'observer les apprentissages de l'enfant,



Objectifs et outils, organisation

- Proposer des ateliers thématiques récurrent, afin de les ouvrir sur le monde

- Des ateliers contes sont proposés 1 fois/mois
- Ateliers musicaux
- Ateliers cuisine
- Les matinées « rien »
- Les ateliers Montessori
- Ballade à l'extérieur



L'VEUIL DE L'ENFANT: section des bébés

...Entre activités proposées et outils utilisés

Pour les bébés, l'activité individuelle permet de s'approprier le geste et la logique de façon propre à son évolution.

Le principal objet de jeu du jeune enfant est son propre corps. Au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant découvre son corps, ses capacités, le toucher, ce qu'il peut faire ou ne pas faire, ses limites.

Le bébé va prendre conscience de son unité corporelle en tant que personne par la relation aux personnes, aux objets, puis aux jeux.

Nous avons le souci de placer les enfants afin qu'ils s'occupent par eux même et de façon autonome. Vigilants, nous observons les accomplissements de bébé et à haute voix commentons ses progrès
Autant pour le féliciter que pour favoriser sa prise de conscience de lui-même, de son corps, des autres enfants et de nous adultes.

Les bébés sont accueillis dans un espace qui leur est réservé, afin qu'ils franchissent sûrement chaque étape de leur développement plutôt que de se soucier du temps employé pour y arriver.

Chaque enfant a son propre rythme, il est important de le respecter.

Le bébé est placé allongé au sol afin de découvrir son corps par le jeu et petit à petit prendre conscience de son unité corporelle. Les bébés qui ne se tournent pas du dos sur le ventre seront placés sur le dos essentiellement. On dispose en cercle autour de sa tête des hochets et des jeux divers. Au niveau de la préhension, il commence à attraper les objets de façon volontaire.

Les bébés qui se tournent seuls du dos sur le ventre et roulent sont installés sur des tapis et un coin douillet leur sont proposés. Ils jouent sur le ventre avec des objets.

Les enfants qui se déplacent aisément à quatre pattes, nous leur proposons davantage d'espace.



L'VEUIL DE L'ENFANT : section des grands

...Entre activités proposées et outils utilisés

Les grands sont accueillis dans un espace qui leur est réservé.

L'enfant grandir et va de plus en plus imiter les gestes du quotidien qu'il observe à la maison ou à l'extérieur.

L'aménagement de la salle de vie permet la mise en place de jeu symbolique, en retrouvant un coin cuisine, déguisement, garage.... Un espace de psychomotricité, un coin cuisine et un coin lecture sont à la disposition des enfants, ainsi que de nombreux bac à jouets souples posés au sol. Une série d'éléments sont pris en considération pour que l'activité autonome soit pour l'enfant une source de plaisir.

L'enfant est libre de se déplacer dans l'espace, d'évoluer en fonction de ses goûts et lui permettre de faire ses propres expériences, dans le respect des règles et des copains.

Lors des activités accompagnées, ce sont les mains de l'enfant qui créent non pas celles de l'adultes : selon Piaget « l'enfant fait ses propres acquisitions par expérimentation, par répétition seul. De ces répétitions naissent ces acquisitions. Et par le plaisir procuré, cela lui donne l'envie de progresser, de grandir seul. »

Nous proposons aux enfants : activité peinture, dessin, pâte à modeler, jeux d'encastrement, gommettes, lecture et chants. En fonction du temps ces activités peuvent se faire à l'intérieur comme à l'extérieur.

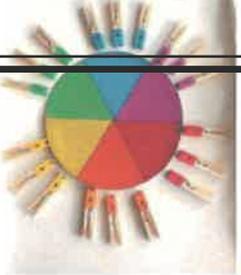
En grandissant, l'enfant joue seul mais s'inspire de plus en plus des autres. Ainsi une communication subtile s'établit entre eux. Le jeu parallèle favorise l'apparition des premiers gestes de coopération entre les enfants.

Nous proposons un maximum de jeu dits libres qui laisse part à une pédagogie non directive où l'enfant apprend par le jeu de façon subjective et spontanée dedans comme dehors dans la cour.

D'autres part des activités accompagnées, riches, variées et stimulantes sont organisées le matin. Ces activités sont proposées à l'enfant, avec un cadre structurant et sécurisant.

Les activités avec support permettent à l'enfant d'exprimer ses émotions (joie, colère...) l'activité peut avoir un effet libérateur; quand il construit/déconstruit, il libère son agressivité. Quand il se saltit avec la terre, il peut se libérer de la pression que l'acquisition de la propreté lui procure inconsciemment. Les jeux d'eau permettent de réjouer les notions de « se vider et se remplir » et ainsi développer la maîtrise de soi.

Une fois par mois minimum, un intervenant extérieur propose des ateliers thématiques.



L'VEUIL DE L'ENFANT : les ateliers

...Entre activités proposées et outils utilisés

Nous proposons aux enfants,

Un mois sur deux : Un atelier conte, afin de leur faire découvrir les livres, favoriser l'acquisition du langage et l'imaginaire de l'enfant. Cet atelier est assuré par une conteuse professionnelle, ayant une très grande expérience avec les enfants. Les livres sont adaptés à leurs âges.



Et un atelier musique, avec musicman, Le music man a beaucoup voyagé...Il a traversé beaucoup de pays...Entendu beaucoup de chansons...Mais que contient sa valise ? Des trésors qu'il a ramené de ses voyages bien sûr ! Avec ses instruments et son fidèle compagnon « Jojo » l'oiseau, le music man vous invite à partager ses voyages en musique. Tapez dans les mains, dandinez-vous, chantez avec lui !

La cuisinière propose aux enfants des ateliers cuisine une fois par mois afin de permettre aux enfants de découvrir, d'apprendre à éplucher, couper les fruits et les légumes...

Les matinées « Rien », l'idée est de permettre à l'enfant d'exprimer sa créativité, développer sa curiosité, et de ne pas brider son imagination. Lors d'une matinée sans jouet, l'objectif est également de favoriser les échanges entre les enfants, de favoriser le langage. En utilisant des matériaux du quotidien, les enfants découvrent de nouvelles matières et textures, prennent du plaisir et s'amusez autrement !

Les ateliers Montessori. Cette pédagogie dite « ouverte » place l'enfant au cœur des apprentissages en prenant en compte ses besoins dans sa globalité. Selon Maria Montessori, « chaque être humain apprend de ses expériences et continue à apprendre en pratiquant tous les jours, et enrichit sa propre éducation avec les années qui passent. Chacun à une curiosité naturelle et un désir d'apprendre par lui-même. Notre rôle quotidien auprès des enfants est de les accompagner et de les guider dans leur désir d'apprendre en leur proposant de manipuler du matériel spécifique ».

Nous laissons chaque enfant expérimenter et apprendre de ses expériences selon ses propres choix plutôt que par obligation

Les objectifs pédagogiques d'une journée type



Objectifs et outils, organisation

- Être disponible et dans l'échange, faire un moment de partage, respect au mieux du rythme
- Répondre aux besoins alimentaires de chacun
- Permettre l'autonomie et/ou une participation volontaire et compétente
- Prendre un temps individuel, à 2 à 4 à 6 en fonction de l'âge
- Permettre de la diversité des goûts, des textures

_ prof au tapis ou en présence des enfants qui ne mangent pas, prioriser les plus jeunes ou ayant mangé de bonne heure, utilisation de la double cuillère, plateau repas, prof en nbre suffisant, aménagement espace anticipé, prof assis sur tabouret ergo avec chariot proche et bien localisé, planning prof adapté, fournisseurs, expérimentation/laisser faire les enf, valorisation des comportements/compétences, mettre la table, débarrasser, gant/bassine seul, assise de l'enf, POLITESSE, horaires

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs: se nourrir, se socialiser, et se faire plaisir.

Le repas est un temps important, c'est un moment de partage, de convivialité, de détente, d'échanges et de découverte de nouvelles saveurs, textures, de nouvelles consistances.

Le repas est un moment privilégié pendant lequel vont s'échanger regards et paroles.

Nous verbalisons aux enfants ce qu'ils mangent. S'ils refusent la nourriture, nous essayons de les faire goûter mais n'insistons pas, en aucun cas, l'enfant n'est obligé de manger.

Le repas et le goûter sont fournis par la crèche. Les allergies sont signalées à la directrice et un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être établie. Seuls les enfants ayant des allergies alimentaires peuvent bénéficier d'un repas adapté.

Les « bébés » dépendent entièrement de l'adulte pour satisfaire leurs besoins fondamentaux tels que manger et boire. Le repas sera donné en fonction du rythme de l'enfant, et en respectant ses habitudes alimentaires. La diversification sera débutée lorsque les parents nous le signalent, en respectant malgré tous les besoins de l'enfant (une diversification précoce ou tardive sera discutée avec les parents).

Chez les bébés, le repas est servi à partir de 11h et les enfants mangent dans leur lieu de vie. Les biberons sont donnés en fonction du rythme de chacun et en respectant les habitudes familiales si celles-ci sont cohérentes avec le bien-être de l'enfant. Les premiers repas assis sont donnés dans des baby relax à table avec des couverts adaptés. Afin de permettre à l'enfant de se repérer, le repas est pris dans la même salle. Le goûter est servi à partir de 15h et se passe dans les mêmes conditions que le repas.

L'équipe favorise l'autonomie de l'enfant, avec le passage du biberon au bec verseur puis au verre, de l'alimentation liquide à solide. L'enfant apprend progressivement à manger seul.

Chez les grands, la table est mise avec deux enfants de la section. Les repas se déroulent en deux groupes à partir de 11h30. Les enfants s'installent à la table de leur choix. Avant le repas, les enfants vont se laver les mains (lavabos à hauteur d'enfants). Durant le repas le rythme et les goûts de chaque enfant sont respectés.

S'ils le souhaitent les enfants peuvent se servir tout seul. Des couverts adaptés (cuillères et fourchettes) sont à la disposition de l'enfant mais ce dernier est aussi libre de manger avec les doigts, c'est un moyen de découvrir les aliments et l'apprentissage passe par cette période de découverte.

A la fin du repas, les enfants ont à disposition un gant afin de se nettoyer le visage et les mains. L'adulte les aide et vérifie lorsque l'enfant veut se débrouiller seul, puis l'enfant va mettre le linge sale dans une panier.

Nous respectons les choix alimentaires des familles, mais ceci ne donne pas lieu à l'élaboration d'un repas spécifique. L'enfant pourra se resservir si besoin en légumes ou féculents pour répondre à ces besoins.

Les objectifs pédagogiques d'une journée type



Objectifs et outils, organisation

- Respecter l'intimité,
 - créer un moment privilégié individualisé pour créer un lien,
 - permettre l'autonomie,
 - répondre besoins de santé/hygiène,
 - respecter les acquisitions motrices,
 - être bienveillant
 - Avoir des gestes professionnels
 - respecter le corps et permettre un apprentissage du schéma corporel
- Les couches sont fournies par la structure, ainsi que les produits de change. Sans contre-indication, de la famille, les agents utilisent les produits fournis par la collectivité. En cas d'allergie, les parents fournissent le nécessaire pour le change de leur enfant. **dialoguer et prévenir les gestes, observer, formation prof dans les gestes des professionnels, protocoles, prendre le temps pour un soin continu et soutenir psychologiquement, organisation de l'espace de change**

C'est un échange entre l'adulte et l'enfant, échange de jeux corporels, de sourires, de regards. Nous anticipons nos gestes en verbalisant à l'enfant ce que l'on va faire.

Le change, ou tout autre moment de soins, peut être un moment d'angoisse pour certains enfants, notamment pour les nouveaux nés qui lorsqu'on les déshabille perdent leur « enveloppe » et se sentent perdus.

Les changes sont effectués dans le plus grand respect du corps et de l'intimité.

L'acquisition de la propreté est une étape importante dans le développement social et corporel de l'enfant, cet apprentissage doit être le projet de l'enfant et non celui du parent et des professionnelles

- Le change des bébés est un moment de communication et d'échanges individualisés privilégiés de bien être, de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps. Il doit être expliqué et tous les gestes anticipés et verbalisés afin de diminuer ce moment d'angoisse. Le change s'effectue avant et/ou après les biberons, avant et/ou après les siestes, en accord avec les habitudes familiales, et dès que nécessaire. Nous utilisons le linné avec du coton. Plus tard, le change peut permettre à l'enfant de prendre conscience de son corps, puis plus grand de nommer les différentes parties de son corps. Le change est moins fréquent que chez les bébés mais il est quand même fait régulièrement pour respecter le bien-être de l'enfant : les couches des enfants sont changées ou ils sont amenés aux toilettes en milieu de matinée puis avant la sieste. Les enfants partent à la sieste avec une couche propre et sèche afin de favoriser de bonnes conditions de sommeil. Au lever de la sieste, nous changeons de nouveau les couches des enfants ou leur proposons d'aller au pot/ toilettes. Il en est de même dans l'après-midi puis en fin de journée.

Ce rythme n'est pas fixé, il est bien entendu que la couche de l'enfant sera changée dès que nécessaire ou l'enfant sera amené au pot/toilettes dès qu'il en ressentira le besoin. La priorité étant le respect de l'enfant et de son bien-être

- Aux alentours des 2 ans c'est l'apprentissage de la propreté, une étape importante vers l'autonomie. L'enfant prend conscience de son corps et apprend à le contrôler. Cette étape n'est possible que lorsque l'enfant a atteint un certain stade de son développement physique et physiologique [contrôle des sphincters]. L'enfant a envie d'agir seul. Il manifeste aussi un vif intérêt à montrer ce qu'il peut faire à l'adulte.
- Il est fier de ses réalisations et elles sont pour lui une preuve d'indépendance et la preuve qu'il peut agir seul. Il ne faut pas pousser l'enfant car plus l'adulte en fait une priorité, plus l'enfant en période d'opposition (2 ans) prendra son temps. Il faut l'encourager, le soutenir. Il est très sensible aux réactions de l'adulte. Tout changement dans la vie familiale peut bloquer voire annuler le début de l'apprentissage.
- L'équipe est à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents. Nous laissons donc l'enfant demandé le pot ou nous lui proposons, s'il ne veut pas nous n'insistons pas. Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, les incidents sont inévitables. Nous mettons des mots sur ce qu'il vient de se passer et rappelons à l'enfant qu'il est important de demander à l'adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes.
- Afin de motiver l'enfant vers l'apprentissage de la propreté, nous mettons en place une feuille individuelle avec son prénom et sa photo où il collera une gommette après chaque passage aux toilettes. Cette feuille d'apprentissage sera renouvelée et remise aux parents dans le cahier de vie.

Les objectifs pédagogiques d'une journée type



Objectifs et outils, organisation

- Respecter le rythme de l'enfant
- accompagner au sommeil,
- le rendre autonome

- Prévoir une transition, observation des signes, formation sur les pleurs de décharges et aménagement, habitudes au tête de lit, plan de chambre

Dormir est un besoin vital et il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur, autant que constructeur. Les siestes sont déterminantes pour le reste de la journée. C'est pourquoi, nous lui attachons une grande importance puisqu'en effet, le sommeil est indispensable à l'enfant pour son développement et son bien-être.

Le sommeil est un facteur important du développement de l'enfant, c'est au cours du sommeil que l'hypophyse sécrète une hormone ; l'hormone de croissance, qui comme son nom l'indique, joue un rôle essentiel dans la croissance de l'enfant. C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil.

- Le sommeil est loin d'être une période de récupération passive, il contribue à la croissance, au développement des fonctions mentales de l'enfant et permet à l'organisme de relâcher ses forces.

- Les enfants étant constamment en situation d'apprentissage, ils ont besoin de beaucoup de repos pour conserver leur équilibre. En collectivité d'autant plus, puisque l'enfant se retrouve dans un climat d'excitation créé par la présence de plusieurs enfants.

Les temps de sieste se font dans les dortoirs où l'enfant retrouve toujours le même lit ainsi que sa gigoteuse ou drap personnel. Pour chacun, l'emplacement du lit est personnalisé avec une photo de l'enfant afin qu'il puisse repérer son lit.

Chaque enfant accueilli à temps plein à un lit déterminé ainsi ce lit ne change pas et cela constitue également un repère pour l'enfant.

Les draps sont changés une fois par semaine et dès que nécessaire. Si le lit est partagé avec un autre enfant, les draps sont changés et les matelas désinfectés entre chaque enfant.

Les tours de lits sont acceptés mais seront installés sur l'extérieur du lit afin de garantir la sécurité des enfants. Les matelas sont rehaussés avec un plan incliné, des oreillers sont installés dans les draps.

- Une surveillance régulière est effectuée dans les dortoirs chez les bébés tous les quarts d'heure. Chez les grands, un roulement sera fait avec les professionnelles pour qu'il y ait toujours une ou deux personnes présentes dans le dortoir. Afin de maintenir cette surveillance constante, des babyphones prennent le relais en l'absence d'une personne physique.

- Le doudou a une importance capitale au moment du coucher : s'endormir s'est se laisser aller pour se séparer de l'adulte, l'enfant a besoin d'être rassuré. Le doudou est un objet transitionnel entre la maison et la crèche, c'est un repère pour l'enfant qui va le rassurer.

- Pour certains enfants, l'équipe choisit de faire un accompagnement individuel en passant par l'utilisation du transat dans la pièce de vie entouré de bruits familiaux. Au fur et à mesure que l'enfant semble être rassuré dans le temps, il investira son lit progressivement.



LE PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diagnostic de territoire

Les caractéristiques sociales de la population sur le territoire

Au 31/12/2019, plus de 29200 familles en Lot et Garonne bénéficient de prestations versées par la CAF, selon les territoires, la composition familiale diffère avec sur le territoire de Fumel Vallée du Lot

- une forte proportion de personnes isolées.

une forte proportion d'enfants de moins de 6 ans vivant dans une famille monoparentale (entre 19,7% et 20,7%)

environ 40 % (entre 39,2 et 42,2) Des foyers allocataires vivant sous le seuil de bas revenus : dans toutes les catégories d'âge les enfants Lot et Garonnais sont davantage marqués par la pauvreté qu'au niveau national, 28,4 % des enfants de moins de 3 ans sont issus de familles à bas revenus,

27,7% des allocataires bénéficient de minima sociaux

L'inscription du projet dans les politiques publiques

Fumel Vallée du Lot a basé un de ses axes de travail de la CTG sur la petite enfance et la parentalité.

Les élus souhaitent développer la politique Petite Enfance- Enfance Jeunesse du territoire en améliorant les conditions d'accueil des enfants avec la mise en place d'actions variées.

Les ressources du quartier

Le relais Petite Enfance, et le LAEP étant dans le même bâtiment que la crèche, cela permet de créer un lieu ressource pour les familles en recherche d'information ou de soutien.

Les partenaires

« *Conscients que, seuls, nous n'arriverons pas à faire face à l'immensité des besoins, la crèche se veut ouverte à toutes les formes de partenariat.* »

Les relations avec les acteurs institutionnels

- La crèche est soutenue dans sa mission par :
- La CAF qui est le principal financeur de la structure
 - La MSA qui participe également au soutien financier de la structure
 - Le service PMI qui est garant du bon fonctionnement de la structure en vérifiant les conditions d'accueil matérielles comme physiques
 - Le CMPE qui intervient 1 à 2 fois par mois dans la structure. Il a pour vocation des missions d'observation, de prévention et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille, il aide les professionnelles de crèche dans l'observation des enfants et le repérage des difficultés.

Le travail en réseau

- Outre les partenaires institutionnels, nous travaillons avec de nombreux partenaires, dans le but de proposer aux enfants une ouverture sur le monde :
- Culturel : avec l'intervention de musiciens professionnels, proposition de spectacle au cours de l'année, l'intervention d'une conteuse professionnelle régulièrement au sein de la structure
 - Avec les écoles du territoire: pour préparer l'entrée à l'école
 - Avec les ALSH du territoire
 - Avec le service environnement de la collectivité pour mettre en place des actions autour du développement durable
 - Avec les organismes de formations : IFSI, IFAP, établissement formant au CAP AEPE, ADES

Projet développement durable

La stratégie de la crèche inscrit le développement durable au sein de son fonctionnement.

ALIMENTATION

- Aliment bio au sein des menus
- Travail sur la saisonnalité lors de l'élaboration des menus
- Viande d'origine française de préférence
- Légumes frais livrés

ACHATS

- Achat de vaisselle et d'ustensiles de cuisine en inox
- Achat de vaisselle pour les enfants en verre et non en plastique
- Pour les fournisseurs des couches : fabrication française et composition sans produits controversés
- Produits de soin naturels
- Limitation des produits contenant des perturbateurs endocriniens
- Fournisseurs localisés sur le territoire ou en France
- Vérifications régulières de l'état des jouets et tri en cas de danger

CONSOMMATION

- La crèche met en place des actions pour limiter sa consommation des fluides (eau, électricité, gaz)
- Optimisation des machines et des consommations de linge, avec des lessives Ecocert, ou Ecolabel
- Fabrication de jeu « maison » et sain pour les activités et utilisation de matériel recyclé (petits pots, yaourts, boîte de lait, bouchons.....), usage de peinture et de produits naturels

DECHETS

- Tri des déchets sous forme de jeu, en imitant l'adulte
- Don des restes alimentaires pour les poules du voisinage
- Tri des médicaments, des ampoules, des piles, des cartouches d'encre, etc.

AUTRES

- Tri de matériel de puériculture ou vêtements entre les familles
- Lors des sorties à l'extérieur, sensibilisation des enfants à l'environnement, à la faune et à la flore,

AR Prefecture

047-200068930-20230406-2023B_55AX_PE-AU

Reçu le 24/10/2023